

PASSE-TEMPS

LE PARTERRE

RÉUNIS
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Seul vendu dans les Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

ABONNEMENTS

Six Mois..... 3 fr.
Un An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

V. FOURNIER, Directeur

ANNONCES

Annonces..... la ligne 0.50
Réclames..... — 1 »

SOMMAIRE

Causerie : *La Question des Débuts*..... Pierre BATAILLE.
Echos artistiques..... X...
Nos Théâtres..... X...
Le Cimetière des Marins (poésie)..... Hippolyte LUCAS.
Chronique féminine : *La Demoiselle de Magasin*..... Laurence ARNOTTO.
Notes d'actualité : *Les Cartes postales illustrées*..... Eugène DREVETON.
Les Gaîtés de la semaine... Georges ROCHER.
Bibliographie.
Bulletin financier.

CAUSERIE

La Question des Débuts

La Régie municipale se chargeant de juger elle-même les artistes qu'elle présente, la question des débuts — à Lyon — a cessé d'être aussi passionnante qu'elle l'était autrefois.

Je ne vais pas jusqu'à dire que le système actuel est à l'abri de toute critique, j'estime même qu'il serait dangereux d'autoriser un directeur subventionné à s'en servir, mais ces réserves faites, il faut reconnaître que nous nous sommes singulièrement assagis à l'endroit du théâtre et que les manifestations tumultueuses qui marquaient jadis la réouverture de notre scène lyrique semblent aujourd'hui ne plus devoir se renouveler.

À la Presse revient assurément une

bonne part de cette heureuse transformation : elle s'est unanimement prononcée contre « le mode inepte et barbare d'acceptation ou de refus des artistes par les sifflets ou les applaudissements du public. »

Grâce à elle, nous avons renoncé à ce procédé qui avait fait à notre ville, une réputation déplorable auprès des artistes.

Il n'est pas besoin de remonter bien loin dans nos souvenirs pour nous rappeler des scènes de sauvagerie dans lesquelles l'Art lyrique ou dramatique n'avait — le plus souvent — rien à voir.

L'ouverture de la saison à peine annoncée, des cabales s'organisaient où l'on ne parlait de rien moins que de « jeter toute la troupe par terre » sous le prétexte qu'elle ne répondait pas aux exigences du cahier des charges, ou que le directeur « n'était pas sympathique ».

Pour des motifs d'ordre privé — plus ou moins justifiés — et certainement inconnus de la grande majorité des spectateurs, tel artiste était violemment pris à partie dès qu'il paraissait sur la scène et obligé de résilier avant même qu'on l'eût entendu.

Lyon — disons-le pour être juste — n'avait pas seul le privilège de ces charivaris que la police semblait impuissante à réprimer, tant ils étaient entrés dans les habitudes d'un certain public qui ne se rendait au théâtre que les soirs « où l'on devait y faire du chahut. »

D'autres villes n'avaient — et n'ont encore — rien à nous envier sous ce rapport.

Rouen nous en fournit — en ce moment — une nouvelle preuve à l'occasion des débuts d'une chanteuse, Mlle Minnie Tracy, dont nous avons annoncé l'engagement en remplacement de Mlle de Meryanne, bien connue à

Lyon, et que son état de santé éloigne momentanément du théâtre.

À Rouen fonctionne un système mixte de débuts. On applaudit ou on siffle d'abord. Une Commission se prononce ensuite.

Cette Commission n'a pas à juger l'acteur ou le chanteur : elle se borne à apprécier, à supputer, à jauger les applaudissements et les sifflets.

À ce compte-là, ceux qui font le plus de bruit ont le plus de chances d'avoir raison.

C'est précisément ce qui s'est produit pour les débuts de Mlle Tracy.

Forcé d'intervenir pour rétablir l'ordre, le maire de Rouen — par un avis placardé dans les couloirs du théâtre — a rappelé au public qu'il avait « le droit incontestable de refuser un artiste, une fois ses trois débuts effectués, mais que l'exercice de ce droit comportait de sa part le devoir de juger avec conscience » et, partant de là, il s'est montré disposé à sévir contre « quelques spectateurs qui, plus bruyants que nombreux, et oubliant les traditions les plus élémentaires de la galanterie française, n'ont pas craint par leurs interruptions déplacées, d'intimider une artiste au point de la priver de ses moyens et d'exiger sa résiliation sans l'avoir pour ainsi dire entendue. »

La phrase « le public qui paie a le droit de juger », n'est qu'une phrase sans portée. À l'entendre formuler, on la trouve juste, équitable, parfaite ; mais dès l'instant qu'il s'agit d'indiquer par quels moyens le public peut faire connaître son jugement, va-t-en voir s'ils viennent, Jean ? Personne n'est plus d'accord.

Voici — d'après une enquête publiée par le *Moniteur des Théâtres* — les différents systèmes adoptés dans les villes de province :

À Marseille, il y a une Commission municipale composée de six membres,

et une Commission extra-municipale, composée également de six membres. A la fin du premier mois, ces deux commissions réunies se prononcent sur l'admission ou le refus, et la décision prise est sans appel.

A Nantes, les abonnés à l'année et une Commission municipale de cinq membres votent sur l'ensemble de la troupe à la fin du premier mois.

A Angers, le Maire nomme une Commission extra-municipale composée de sommités artistiques, d'habitues et d'abonnés.

A Montpellier, l'admission des artistes est soumise au vote d'une Commission de trois membres délégués par la municipalité, et de trois membres nommés par les abonnés.

Pour être admis, l'artiste doit réunir la majorité des voix. S'il y a le même nombre de *oui* et de *non*, l'artiste doit être remplacé.

A Aix-en-Provence, la réception des principaux artistes se fait après leur troisième début, sur l'avis des abonnés et habitués du théâtre.

Pour le vote on prend un nombre égal de spectateurs ordinaires à celui des abonnés du théâtre.

A Nancy — comme à Lille — chaque premier sujet fait trois débuts. Une Commission composée de cinq membres : le maire, deux conseillers municipaux et deux autres membres pris en dehors du Conseil, se prononce pour ou contre lui. La presse est consultée, son avis est prépondérant et le directeur agit suivant ce qu'on lui demande.

A Amiens, pas de début. Le directeur est seul juge de l'admission ou du refus, de ses pensionnaires.

A Toulouse, chaque artiste est soumis à trois épreuves ; ceux qui faisaient partie de la dernière troupe, à une représentation de rentrée. Après chaque représentation dite de début, le public peut manifester à son aise. C'est d'après ces manifestations que les artistes sont admis ou refusés.

Voyons maintenant ce qui se passe à l'étranger.

A Genève, les débuts sont soumis au vote général : les artistes, pour être admis, doivent réunir les trois cinquièmes des voix.

A Anvers, le directeur a le droit, pendant le premier mois de la saison, de résilier, sur avis motivé de la Commission théâtrale choisie dans le collège échevinal, les contrats qui le lient à ses artistes. En cas de résiliation, il doit payer à l'artiste une indemnité égale à un mois de traitement. Tout artiste dont le contrat n'a pas été résilié après le premier mois de la saison, est irrésiliable.

A Tournai, les artistes sont soumis au vote des abonnés des fauteuils, bai-

gnaires, premières loges et balcon, après avoir effectué trois débuts annoncés, ils sont admis aux trois cinquièmes des voix. Le collège échevinal peut accorder un quatrième début, soit sur sa propre initiative, soit sur demande d'abonnés.

Le résultat du vote est proclamé sur la scène par le régisseur, à l'issue de la pièce s'il y a des artistes refusés, immédiatement, si tous sont admis.

On évite ainsi aux artistes l'humiliation de réparaître, le même soir, après un échec.

Le vote a lieu sur des bulletins où se trouvent le règlement, puis les noms des artistes suivis des mots *oui* et *non*. Il faut biffer l'un des deux, sans quoi le bulletin est considéré comme abstention, au moins pour l'artiste dont l'admission ou le refus n'a pas été clairement indiqué.

Les artistes qui ne sont pas admis, doivent finir le mois.

L'ancien système de débuts auquel il nous a fallu renoncer, à Lyon, par suite des troubles qu'il engendrait et des scènes de pugilat qui s'en suivaient, celui d'admettre ou de refuser par acclamations, fonctionne encore à Bruxelles, et — remarque curieuse — n'y donne lieu à aucun désordre.

Question de latitude et de caractère : les gens du Nord sont moins prompts à s'emballer que ceux du Midi.

Le Belge est aussi mesuré dans son enthousiasme que dans son indifférence.

« Le spectateur belge prépare son enthousiasme comme on prépare le thé. Au premier acte, il jette le thé dans la théière ; au second, il verse de l'eau bouillante et il couvre. Pendant tout le reste de la pièce, l'infusion se fait doucement, tranquillement. A la fin, on verse — quelquefois. Il arrive souvent qu'on ne verse pas du tout et que les gens s'en vont du théâtre aussi froids qu'ils y sont entrés. Ils attendent la seconde représentation, l'auteur ou le chanteur n'ayant pu gagner leur confiance à la première. Le thé est à recommencer. »

Cette définition de l'enthousiasme belge — que j'emprunte à un écrivain du pays — montre combien notre caractère diffère de celui de nos voisins.

En fait de théâtre surtout, nous n'aimons pas à recommencer notre thé : nous préférons le boire tout de suite.

En quoi il est fort possible que nous ayons tort, savez-vous ?

Pierre BATAILLE.



Echos Artistiques

L'affluence des étrangers à Paris en ces temps d'entente cordiale a été, pendant ces derniers mois, tout à fait exceptionnelle, et l'Opéra, le Grand Opéra, s'en est heureusement ressenti. Ses recettes du mois de septembre se sont élevées à 255.352 francs pour treize représentations seulement, ce qui donne la moyenne superbe de 19,642 francs. En 1903, les recettes pour douze représentations avaient été de 214.933 francs, ce qui donnait une moyenne de 17.911 francs.

✱

A l'instar de Sarah-Bernhardt, Antoine, Coquelin, Guitry et Calmettes, Mme Réjane veut devenir directrice de théâtre.

Mais, plus originale que ses camarades, l'aimable comédienne ne s'installera pas à Paris. C'est à Londres qu'elle va tenter la chance.

La créatrice heureuse de tant de rôles, si souvent applaudie sur les scènes du monde entier, a pris en location le Royalty Theatre agrandi et transformé sous la direction de M. Gaston Meyer, son représentant à Londres, et, chaque année, Mme Réjane donnera deux saisons, de deux à quatre mois, au Royalty.

Applaudissons à cette tentative d'acclimation du théâtre français en Angleterre, par une de ses plus brillantes interprètes.

✱

On vient d'inaugurer, à Rouen, un monument élevé par souscription au poète, musicien et chansonnier, Frédéric Bérat.

Né à Rouen, le 11 mars 1801, mort à Paris le 2 décembre 1855, Frédéric Bérat eut pour principaux interprètes de ses chansons Levassor, Achard, Darcier, Virginie Déjazet, Mme Gaveaux-Sabatier, Lefébure-Wély, etc., etc.

Il fut l'auteur — paroles et musique — d'une centaine de chansons dont quelques-unes sont, dans leur genre, de petits chefs-d'œuvre. Il faut citer parmi les plus connues : *Ma Normandie*, tirée à plus de 40.000 exemplaires, le *Marchand de chansons* et surtout *La Lisette de Béranger*.

✱

Par arrêté municipal, M. Bonnet-Bringer, directeur du Grand-Théâtre de Nîmes, vient d'être relevé de ses fonctions. Cette déchéance est due au retard apporté par ce directeur à ouvrir la saison théâtrale.

✱

Sur l'initiative de M. Notari, directeur du *Theatro illustrato*, de Milan, et de M. Marinetti, directeur d'une revue : *Poesia*, il est question de fonder, en Italie, une Académie composée d'artistes touchant à la musique et au théâtre, et d'intellectuels de diverses classes.

Les membres en seraient élus par « toutes les classes de citoyens ». C'est le suffrage universel appliqué aux Beaux-Arts et aux Sciences.

L'Académie d'Italie serait ainsi composée : 4 poètes ; 4 romanciers ou nouvellistes ; 2 écrivains de sciences philosophiques et

philologiques; 2 écrivains de sciences économiques-sociales et historico-géographiques; 4 écrivains de médecine, anthropologie et biologie générale; 2 écrivains de sciences physiques, chimiques, astronomiques et mathématiques; 2 écrivains de science juridique; 2 statisticiens; 2 orateurs; 3 sculpteurs; 3 peintres; 2 publicistes et critiques d'art; 4 compositeurs; 1 chef d'orchestre; 4 auteurs dramatiques; 2 actrices; 2 acteurs; 3 cantatrices et 2 chanteurs. En tout 50 membres.

✱

Une grève de critiques.

Ce n'est pas à Paris qu'elle a été déclarée, malgré l'oukase de M. Antoine, mais à Colmar.

Depuis près d'une année, les critiques locaux vivaient en mauvaise intelligence avec la direction du théâtre. Ne pouvant arriver à une entente, les journalistes se sont solidarisés et ont déclaré au directeur qu'ils refuseraient d'insérer ses programmes jusqu'à ce qu'il ait consenti à assurer un service de deux fauteuils par journal aux critiques.

C'est la grève ! Quel exemple pour les critiques parisiens !

✱

Des musiciens avaient chanté, à Gorizia, un hymne qui exulte Dante et la langue italienne.

Le chef de la police avait condamné les délinquants à une peine originale : il les avait condamnés à être placés dans une école de musique pour les débutants.

Les juges de Trieste viennent de casser cette sentence qui a dû rajeunir un peu les délinquants et leur rappeler leurs années d'école.

✱

Un juge d'instruction — il est Américain, naturellement — a trouvé un moyen ingénieux d'arracher des aveux aux criminels.

Il leur fait entendre de la musique. Tout bonnement.

Il paraît que c'est radical : après une heure d'harmonie, les plus obstinés, les plus habiles, les plus cyniques entrent dans la voie des confidences.

Quisait maintenant si, en continuant à les soumettre au régime de la musique forcée, on ne les ramènera pas au bien ?



NOS THÉÂTRES

GRAND-THÉÂTRE

Les soirées du Grand-Théâtre sont très activement suivies.

La troupe, d'une homogénéité parfaite, a produit une excellente impression.

Après l'*Africaine*, *Lohengrin*, avec Mmes Janssen et Pierrick, MM. Verdier, remplaçant M. Jérôme indisposé, Dangès, Galinier et Van-Laer, a réuni une fort jolie salle.

Il en a été de même pour la reprise de *La Dame Blanche* donnée jeudi et qui, depuis de nombreuses années, n'avait pas été représentée à Lyon.

Le chef-d'œuvre de Boieldieu, dont l'interprétation est confiée à Mmes Rigaud-Labens, Fobis, MM. Geyre et Lafond a, pour une grande partie du public, l'attrait d'une nouveauté.

Samedi, reprise des *Huguenots* avec MM. Jérôme, Dangès, Galinier, Lafond, Mme Baron.

Dimanche, en matinée, *Mireille* et le *Chalet*.

Le soir, *Sigurd*.

Les répétitions de *Armor* sont poussées avec une grande activité. L'auteur, M. Sylvio Lazzari, est arrivé à Lyon pour diriger les derniers ensembles musicaux de son œuvre.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Mercredi a été donnée la première représentation (reprise) de *Nos Bons Villageois*, l'admirable étude de mœurs campagnardes qui obtint, à la création, un immense succès.

La pièce de Victorien Sardou a servi de rentrée à M. Gilbert Dalleu qui joue avec une bonhomie charmante les rôles de financier. M. Dalleu, qui a passé par plusieurs scènes parisiennes, l'Ambigu, la Porte Saint-Martin et le Gymnase, est régisseur général des Célestins; il a d'ailleurs été jadis un des pensionnaires les plus remarquables de notre scène de comédie.

Voici la distribution des principaux rôles :

M. Froment (le baron), Coradin (Grinchu). G. Dalleu (Morisson), Cosset (Henri), Alexandre fils (Houpin), Haury (Tétillard), Blanchard (Pipart); Mmes Candé (Pauline), Delaunay (Geneviève), Billon (la mère Buisson), Charlier (la Mariotte).

✱

M. Albert Lambert fils, sociétaire de la Comédie-Française; Mlle Jeanne Delvart, de la Comédie-Française; MM. Albert Lambert, père et Marcel Marquet, du théâtre de l'Odéon, viendront, sous la conduite de M. Henry Hertz, directeur du Théâtre Municipal de la Gaité, donner, avec leur excellente troupe, le mardi 31 octobre, au Théâtre des Célestins, une représentation de *La Fille de Roland*, pièce en quatre actes de M. Henri de Bornier.

Cette représentation sera la seule que M. Albert Lambert fils pourra donner dans notre ville, l'itinéraire de la tournée étant fixé d'avance.

NOUVEAU-THÉÂTRE

(COURS GAMBETTA)

Les représentations de la troupe d'opérette, commencées avec *Boccace*, se sont continuées avec la *Mascotte* et *Les Mousquetaires au Couvent*.

La Poupée, d'Audran, a été représentée jeudi, avec Mlle Renée Marcelle dans le rôle d'Alésia.

Dimanche, en matinée, la *Poupée*; le soir, la *Mascotte*.

GAUFRAGE, PLISSAGE

J. CORTEY, 6, Rue St-Côme au premier



Le Cimetière des Marins

Marins portés par tant d'orages
A tous les points de l'horizon,
Vous qui dormez sous ces ombrages
Parmi ces vagues de gazon,

Marins, auprès de vous j'envie
L'immobilité de ces flots;
Las des tempêtes de la vie,
J'aspire aux douceurs du repos.

Pour vous, plus de lame perfide,
Ni de vent toujours agité.
La croix est le mât qui vous guide
Vers le port de l'éternité!

Hippolyte LUCAS.



CHRONIQUE FÉMININE

La Demoiselle de Magasin

Elle est souvent une dame, mais son sort n'en est que plus intéressant et plus pénible. Car il n'a de relativement brillant que la tenue et encore je parle des vendeuses, car il ne faudrait pas regarder de trop près au sarreau d'uniforme de la débitrice, numéroté comme pour faire de celle qui le porte plus manifestement une machine sans personnalité.

La demoiselle de magasin dont je parle est celle des « grands magasins » de Paris comme aussi de ceux de province à l'instar. Dans le tohu-tohu de l'immense hall, à l'heure du coup de feu de l'après-midi, on entend bruyant, on voit papillotant, tout s'anime, les gestes, les yeux, les visages. Les yeux de la demoiselle de magasin, vendeuse ou débitrice, brillent aussi, mais de fièvre, ses gestes restent gracieux, pressés, elle se contraint à garder le sourire sur les lèvres, mais le rose de la vie ne paraît jamais à ses joues. Surprenez-la dans une minute fugitive de repos,

où elle se croit hors du regard, le masque d'animation tombe, les traits se contractent comme au naturel, elle ploie sur ses genoux, s'affaisse comme si elle allait s'asseoir, elle en aurait tant besoin ! Mais s'avance une cliente, la triste statue de l'anémie qu'elle était, se redresse souriante.

A part, l'intervalle du repas, pris généralement dans le réfectoire, sous les combles du caravansérail, elle reste debout les dix heures de sa journée. Et la loi ? Ah ! la loi ! Il y a des chaises en évidence, seulement elles ne sont pas pour s'asseoir, elles sont là pour la loi et pour l'inspecteur ou l'inspectrice du travail si par hasard ils se présentaient à l'improviste, mais il n'en survient jamais.

Dans les enquêtes discrètes auxquelles je me livre sur le travail des femmes j'ai reçu des confidences bien douloureuses, mais il n'en est pas de plus plaintives, en quelque sorte, que celles des malheureuses vouées au travail dans les grands magasins. J'en ai retenu une particulièrement cruelle. Une débitrice débutante est debout près d'une chaise ; c'est un court moment d'accalmie, elle voudrait bien s'asseoir, mais elle n'ose, les camarades lui ont tant dit que tout en étant permis c'était défendu ! Passe près d'elle un des directeurs, donnant partout son coup d'œil sournois du maître : « Mais asseyez-vous, mademoiselle ! » lui dit-il, d'un ton presque paternel et, par parenthèses, cela fait bien pour le bon public qui entend. La débitrice s'assoit et voit le « patron » se diriger par des détours savants vers le chef de rayon à qui il parle à l'oreille. Or savez-vous ce qu'il lui disait, — c'est le chef de rayon indigné qui le répéta plus tard — « Monsieur, on n'a donc rien à faire de votre côté que je vois là-bas le numéro X en train de se reposer ! »

Mon expérience bien désillusionnée m'a amenée à penser que les manifestations de bienveillance, de générosité, de philanthropie, d'ailleurs toujours affichées, des administrateurs des grands magasins ressemblaient, pour la plupart, à celle de la chaise. Que voulez-vous, ils ont la réclame dans le sang, ces gens-là !

La cliente est aussi souvent le bourreau de la demoiselle de magasin, j'entends la cliente d'éducation inférieure, qui a, avec qui elle paye, l'insolence de la parvenue. On en voit d'une incroyable exigence, abuser à outrance de la résignation sans borne imposée comme une règle impitoyable de la maison pour attirer la clientèle et la retenir. La belle madame, confortablement installée, le face-à-main sur le nez, fait bouleverser tout un rayon de marchandises lourdes, des pièces d'étoffe ou de drap, pour s'en aller ensuite

ayant arrêté son choix à vingt sous de ruban. Elle n'a pas, déclare-t-elle, trouvé son affaire et c'est avec le plus gracieux empressement qu'elle est accompagnée jusqu'à la caisse, car malheur à celui ou à celle qui, passant devant l'inspecteur, trahirait, par un froncement des sourcils la fatigue que la pécure lui a imposée sans parler de celle qui l'attend pour remettre en ordre le sens-dessus-dessous.

Un patron me confiait un jour, sans se douter qu'il ne faisait que répéter un mot de Beaumarchais, qu'aux vertus exigées des demoiselles de magasin peu de ses meilleures clientes seraient capables de les remplacer, ne fût-ce qu'une demi-heure.

Retenons la leçon, Mesdames, et soyons bonnes et humaines pour qui nous sert.

Laurence ARNOTTO.



NOTES D'ACTUALITÉ

Les Cartes postales illustrées

Avec octobre ont commencé les longues veillées. Ces premières soirées, sous la lampe ont un charme délicieux, un charme de douceur et d'intimité. L'œil retrouve avec un vague attendrissement les meubles, tous les objets familiers qu'on avait quittés avec un peu de regret à l'heure du départ pour les villégiatures proches ou lointaines.

Adieu le repos au bord de la mer, les longues et vivifiantes courses dans la montagne, les spectacles dont le changement de décors vous procurait chaque matin un renouveau de sensations exquis ! C'est fini maintenant de ces échappées à travers l'espace et la libre nature, de ces randonnées qui vous brisaient le corps d'une saine fatigue, mais vous laissaient l'âme plus légère, ouverte à toutes les impressions. Il faut reprendre sa chaîne et se remettre au travail avec plus d'ardeur.

Dans le calme du *home familial* comment retrouver tous ses souvenirs, revivre toutes les sensations heureuses qu'on a vécues ? A quoi bon s'inquiéter ? Les cartes postales illustrées recueillies tout le long de la route ne sont-elles pas là, dans l'album où vous les avez classées dès votre retour, pour venir en aide à votre mémoire et rafraîchir vos impressions ? Avec elles vous allez refaire sans dérangement et sans fatigue le voyage qui vous a enchanté. C'est tout simplement merveilleux.

Sous le prétexte qu'un ami les aura priés par hasard de leur envoyer quelques-uns de ces petits cartons qui se

trouvent aujourd'hui partout, jusque dans les vitrines du village le plus reculé, des esprits grincheux pestent contre cette application ingénieuse de la photographie. Il n'y a pas de quoi. La mauvaise humeur de quelques-uns ne saurait prévaloir contre l'attrait fort naturel qu'exerce sur tant de gens la carte postale illustrée.

Au moment où le goût des voyages se généralise dans toutes les classes de la société, où la bicyclette et l'automobile facilitent de plus en plus les déplacements, la carte postale permet en effet de matérialiser, si l'on peut dire, ses impressions et de conserver un souvenir précis des villes qu'on a traversées, des sites ou des monuments qu'on a rencontrés. Et cela seul suffit pour justifier la vogue extraordinaire dont elle jouit en France comme à l'Etranger.

Par elle on peut associer ses amis ou ses parents à ses impressions de voyage. Elle resserre parfois des liens qui avaient une tendance à se relâcher. Elle nous révèle les beautés naturelles de telle province, les curiosités archéologiques ou architecturales de telle ville, et ainsi nous apprenons, grâce à la carte postale illustrée, à mieux connaître notre pays ou les pays voisins. Il n'y a aucune exagération à soutenir qu'elle contribue à l'éducation esthétique des foules.

Ne collectionnerait-on les cartes postales illustrées que par simple manie — car chacun de nous est plus ou moins collectionneur — cette manie-là est à coup sûr bien supérieure à celle qui consiste à collectionner les timbres-poste. Non, certes, que je blâme celle-ci. Ceux qui s'y adonnent trouvent peut-être une jouissance ineffable que nous ne soupçonnons pas, à coller dans les casiers d'un album ces petites vignettes multicolores maculées par le tampon de la poste. Cette concession faite, mes suffrages vont au collectionneur de cartes postales illustrées, car son plaisir bien que du même genre est, somme toute, d'un ordre plus relevé, plus intellectuel pour employer à notre tour un mot dont on abuse un peu.

Si je me plais — et je l'avoue sans fausse honte — à la contemplation d'une carte postale qui m'évoque un souvenir personnel ou qui m'apporte l'image d'un coin de ville ou d'un site inconnu, je n'hésite pas non plus à déclarer que ces « séries » à deux ou trois personnages figés en des attitudes théâtrales, lancées par des éditeurs ingénieux, ne m'inspirent qu'un médiocre intérêt. A mon avis, si quelque chose, à la longue, pouvait faire du tort aux cartes postales illustrées, ce serait le bariolage criard de ces « séries » qui ne brillent ni par l'esprit ni par le sentiment et qui souvent frisent — quand

elles n'y tombent pas en plein — la pornographie.

Il est bon de noter, en passant, que ces dernières sont pour la plupart de fabrication allemande. Si on ne le savait on n'aurait aucune peine à le deviner à l'absence complète de tout cachet artistique. Ces cartes dont la circulation devrait être interdite sont en effet une spécialité de la vertueuse Allemagne qui, après avoir épuisé tous les sujets de sentimentalité un peu *bébête*, a trouvé ainsi un nouveau filon à exploiter et qu'elle exploite, vous pouvez le croire, sans vergogne.

Laissons-le lui et réservons-nous la spécialité qui consiste à populariser, le plus artistement possible, les paysages dignes d'admiration, les monuments dont se glorifie, à juste titre, le génie humain, à nous faire pénétrer la vie familière de chaque pays, et à vulgariser aussi les œuvres les plus célèbres des grands peintres. Voilà la vraie mission des cartes postales illustrées.

C'est par centaines de mille, que dis-je ? par millions, qu'elles se fabriquent et s'expédient tous les ans. Et cependant l'administration des postes n'a pas mis jusqu'ici — chez nous du moins — beaucoup d'empressement à faciliter leur envoi. Leur expédition est hérissée de difficultés. Les employés eux-mêmes se perdent dans les dispositions des circulaires.

Aussi est-ce avec infiniment de plaisir que nous apprenons qu'une nouvelle réglementation est à l'étude afin de donner satisfaction aux desiderata du public. Il s'agit de refondre en un seul arrêté les dispositions antérieures et diverses auxquelles les employés sont sans cesse obligés de se reporter en présence de la multiplicité des difficultés soulevées. Les dispositions nouvelles, après avoir reçu l'approbation du sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, feront prochainement l'objet d'un arrêté du ministre du commerce.

Cette réforme va combler d'aise tous ceux qui envoient des cartes postales illustrées. Elle contribuera encore au développement d'une industrie qui a pris déjà, en quelques années, une si vaste extension. Et vous verrez qu'avec ce sentiment du toujours mieux qui nous distingue, et le progrès continu des moyens de reproduction, ces illustrations à bon marché, accessibles à tous deviendront de plus en plus de véritables œuvres d'art.

Eugène DREVETON.



Chronique de la Mode

Nous maudissons à plaisir l'hiver et son cortège de neige et de frimas songeant, non sans terreur, aux rues boueuses de plus en plus encombrées de ces mille moyens de transport rapide que le progrès a inventés pour le plus grand péril des piétons. Hostile aux élégances aimables et claires qui ne jettent haut leur éclat que sous un ciel lumineux d'été, la saison morne et triste dans laquelle il faut nous disposer à entrer a pourtant, comme toutes choses terrestres d'ailleurs, ses petits avantages même au point de vue de la toilette. Sans compter que c'est l'époque des plus brillantes soirées où triomphent la beauté et le goût des mondaines en nous plaçant à un point de vue plus terre à terre, n'est-ce pas ? nous parlerons aujourd'hui de nos costumes de ville.

J'ai vu au *Libre Echange*, 51, rue de l'Hôtel-de-Ville (Lyon), un de nos plus grands couturiers, de délicieuses étoffes de lainages. En effet, quoi de plus riche et de plus correct que le Cheviot Chevron, les Ecosais plaids, l'Arola, le Cheviot Cashmere et le drap Zibeline moucheté, tous ces lainages de hautes nouveautés font des costumes tailleurs ravissants.

La grâce la plus parisienne marque de son coin toutes les toilettes signées *Libre Echange*.

MARCELLE.

Mes Conseils. — Le *China Brun-Pérod*, de Voiron, outre ses propriétés digestives, est un puissant réparateur des forces et un anti-dépenseur complet.

Cette délicieuse liqueur convient à tout le monde et à tout âge, particulièrement aux personnes s'occupant de sport ; elle régularise les battements du cœur et en combat l'essoufflement.

Prenez-donc après votre repas un petit verre à liqueur de *China Brun-Pérod*.

MARCELLE.



Les Gaités de la Semaine

Je vais, de ce pas, solliciter mon admission dans la Franc-Maçonnerie, car j'ai pu constater qu'à notre époque où la constipation domine le monde et le rend chagrin, banal et ennuyeux, il n'y a que dans les loges qu'on ait le ventre libre et qu'on fasse preuve d'esprit, de belle humeur et d'originalité. Donc, à bss l'élixir de Garus et les pilules bernaises, à bas les cascaroles Machin — typo, mon ami, ne compose point « cascaroles », car tu me brouillerais d'avance avec mes nouveaux frères — à bas les laxatifs et les suppositoires ; passez-moi le tablier, l'équerre et le triangle et laissez-moi rire un peu !

Ah ! vous preniez les francs-maçons pour des gens moroses, préoccupés seulement de libérer la pensée humaine et

vous vous représentiez une « tenue » sous l'aspect d'une réunion solennelle où des concitoyens bons enfants, mais très malins de leur nature, comme votre boulanger et votre épicière, illuminés par la lumière de la raison, métamorphosés soudain en hommes d'Etat, développaient des idées neuves, profondes et admirables. Eh ! bien, vous êtes encore de ceux qui se complaisent dans les légendes. Que jadis la Maçonnerie ait eu cette physionomie, possible ! Mais, Dieu merci ! — ou plutôt merci tout court, Dieu n'étant pas admis dans le langage du Temple, ou bien alors : grand architecte de l'Univers, merci ! — le monde a marché depuis et les Loges ont une autre mine. Ce n'est plus le monde où l'on s'ennuie, c'est celui où l'on s'amuse. Ma foi ! j'en suis !...

Ah ! certes, on doit s'y amuser. Lisez plutôt afin de vous en convaincre, cette lettre, reçue, ces jours derniers, par un de nos confrères de province :

« Ne m'adressez plus votre journal. Je suis très surveillé en ce moment et tout serait prétexte contre moi. Or, savez-vous pourquoi je suis mal noté ? Parce que je suis assuré à une Compagnie qui s'appelle « la Providence ». Cela a fait scandale à la Loge de *** et m'a valu une dénonciation ».

Ai-je tort de prétendre que la Maçonnerie est devenue la plus gaie de nos institutions ? Trouvez-en où l'on sache manier la plaisanterie avec plus de finesse et d'à-propos. Et n'ai-je pas raison de soutenir que nulle part les gens sceptiques n'aient un champ d'observations aussi vaste et aussi fécond ? Songez-vous, en effet, à l'imprévu et à.... l'atticisme des remarques ou des réquisitoires de certains F. . . lorsqu'on passera en revue les habitants de la localité.

— « Je crois devoir signaler à l'A. . ., dira l'un, que le contrôleur des contributions directes, est né à Saint-Ouen et demeure présentement rue de l'Eglise. Nous sommes donc fixés sur ses idées politiques et je propose de demander d'urgence son déplacement. »

— « Et moi, déclarera un autre, le rouge au front et l'indignation au cœur, je vous dénonce la trahison de notre propre Vén. . . dont la famille est gangrenée du plus odieux cléricisme. N'ai-je pas appris que son fils habite rue des Trois-Frères, dans le quartier de la Chapelle, que sa sœur demeure rue de l'Abbaye et travaille rue des Moines et que lui, mes F. . ., lui-même, après avoir vu le jour, un dimanche, boulevard des Filles-du-Calvaire, a installé son bureau rue Dieu et habite passage de la Vierge-

LESSIVE PHÉNIX

NE SE VEND QU'EN PAQUETS

de 1, 5, et 10 kilogr., 500 et 250 gr.
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sac toile ou en vrac
c'est-à-dire non en paquets signés
J. PICOT, n'est pas de la

LESSIVE PHÉNIX

M^{ME} ROUBY
Rue de la Barre, 10
LYON
MAISON DE CONFIANCE
Livraison
rapide
★
CORSETS SUR MESURE
★
CORSETS
en tous genres
MODÈLES DE PARIS
Prix modérés
JUPONS



GRANDS MAGASINS DU

Printemps

NOUVELLE DIRECTION

LAGUIONIE & C^{ie}

Bon marché - Qualité
Nouveauté - Élégance

VIENT DE PARAÎTRE

Le Catalogue général illustré, renfermant toutes les modes nouvelles et des échantillons de tissus nouveautés. L'envoi en est fait *Gratuit* et *Franco* sur demande affranchie.

Sont également envoyés franco les échantillons de tous les tissus : Soieries, Lainages, Indiennes, Draperies, Toiles, Blanc de coton, Etoffes pour meubles, etc.

A partir de 25 francs, toutes les marchandises sans exception sont expédiées franco de port dans toute la France.

Adresser toute la correspondance aux
GRANDS MAGASINS DU PRINTemps,
PARIS

Or, il n'y a plus de Dieu, nous savons tous que des Vierges il n'en doit pas rester davantage et si les filles ont droit à toute notre sollicitude, les Calvaires sont, pour les penseurs libres, des monuments qu'il importe de détruire. Je demande l'expulsion de notre Vén. . .

Et dire que je sais des gens de province qui se plaignent de manquer de distractions. Pas de théâtre, pas de beuglant, pas de cercles et... pas de dames ! C'est évidemment déplorable, mais, voyons, mes bons messieurs, voyons ! vous oubliez la grande ressource : la Loge. N'y a-t-il pas là désormais de quoi rire et s'amuser à bon compte ?

C'est un peu le monde renversé, je ne le nie point, mais par le temps qui court, les idées et les choses ont la tête en bas et nous en avons vu et nous en verrons d'autres. Soupçonnez-vous, par exemple, qu'il pût exister un citoyen capable de se choquer de ce qu'on l'appelle « d'Artagnan ». Eh ! bien, ce phénomène existe et un juge de paix de la banlieue parisienne est fort embarrassé, à l'heure où j'écris ceci, pour mettre d'accord deux plaideurs dont l'un se prétend déshonoré parce que l'autre lui a décoché, comme apostrophe finale d'une querelle, celle-ci : « Va donc ! eh ! d'Artagnan ! »

A-t-il des motifs personnels de marquer peu de considération au charmant héros du père Dumas, ou bien, plus simplement, ignore-t-il le personnage et a-t-il pris le nom pour une grossièreté d'invention récente, émanée de la politique ? Jadis, le citoyen Brard, ancien allumeur de réverbères, devenu conseiller municipal de Paris grâce au peuple souverain qui vit sans doute en lui l'homme de la lumière, eut une aventure de ce genre. Comme il était à la tribune un jour et que la salle riait d'une énormité qu'il venait de dire, un collègue bienveillant s'écria :

— « C'est un lapsus ! »

— « C'est vous qui êtes un lapsus ! » riposta Brard, furieux, et vous êtes même un polisson ! »

On ne peut pas tout savoir, évidemment et l'élu de Paris qui connaissait d'ouvrir le gaz, ignorait les subtilités de la langue française, comme le plaideur dont j'ai parlé ignore sans doute les personnages de la littérature.

Dans le monde politique, le phénomène est d'ailleurs bien moins rare qu'on ne le pense et je sais plus d'un sénateur et plus d'un député qui serait de taille à commettre des gaffes aussi jolies que celle qui me fournira un excellent mot de la fin.

Un député du Gard qui avait été

marchand de vins avant de se jeter dans la politique et qui n'avait jamais eu grand temps pour apprendre la grammaire, voulut un jour excuser son absence à une fête locale. Il s'en ouvrit à des amis :

— « Je vais écrire, dit-il, que je souffre d'un ongle incarné qui m'est entré dans les chairs ! »

— « Oh ! oh ! rectifia quelqu'un, ceci est un pléonasme ! »

Mon député avait de l'oreille et de la mémoire. Il entendit le mot, le retint et, le lendemain, le comité de la fête ahuri, lisait ceci :

— « Excusez-moi, citoyens, de n'être pas au milieu de vous, mais je suis retenu au lit par un douloureux pléonasme qui ne me permet pas de marcher ! »
Georges ROCHER.

NOS EXPOSITIONS

Le peintre lyonnais Terraire, dont les envois sont si appréciés à nos Salons annuels, ouvrira une exposition de ses études de l'année 1905, dans le magasin de M. Pouillé-Lecoultré, rue de la République, du 26 octobre au 5 novembre.

SOCIÉTÉ DES ARTISTES LYONNAIS

SALON DE 1906

La Société des Artistes Lyonnais prévient ses amis et ses adhérents qu'elle ouvrira sa cinquième exposition le 13 janvier 1906.

Nous ferons connaître ultérieurement la liste des principaux artistes parisiens qui ont bien voulu prêter leur concours à cette manifestation artistique qui s'annonce, cette année, particulièrement importante, tant par la valeur des envois que par le nombre des nouveaux adhérents.

Les artistes lyonnais sont spécialement prévenus que leurs envois seront reçus du 27 au 30 décembre inclus, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, au Palais Municipal du quai de Bondy (porte à droite).

CERCLE MOLIERE

En raison du deuil qui frappe un de ses membres, le Cercle Molière se trouve dans l'obligation d'ajourner la représentation des *Plaideurs* annoncée pour le 28 courant et de fixer sa première soirée au 18 novembre.

BIBLIOGRAPHIE

LE MONDE ILLUSTRÉ
13, quai Voltaire, Paris.

Sommaire du numéro 2534 du 21 octobre 1905.

Paris : La Visite du prince Ferdinand de Bulgarie. — Le Métropolitain. — Départements : Les Emmurés de Lourdes. — Nos

Musées de province : Le Musée d'Albi. — Aérostation : Le dirigeable Lebaudy à Toul. — Silhouettes contemporaines : M. Léon Gandillot. — Afrique : L'expédition allemande contre les Herraros et les Oyambos, dans l'Quest Africain. — Théâtre illustré : Une Répétition de Don Quichotte à la Comédie Française. — Sports : Une course de ballons aux Tuileries. — La Coupe Vanderbilt. — Course de côte de Gaillon. — Roman illustré : Les Intrus, par M. Charles Esquier (illustrations de Laurent Desrousseaux). — Théâtre. — Echecs, par M. Dr Janowski. — Rébus. — Concours.

Le numéro : 50 centimes.

LA MODE ILLUSTRÉE

(Journal de la Famille)

Paris, 56, rue Jacob

Publié sous la direction
de Mme Emmeline Raymond

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée* publie chaque année contiennent 52 gravures coloriées sur la 1^{re} page, plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de mode, de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24 feuilles de patron en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; des chroniques, des recettes, etc. Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

ABONNEMENTS. — Avec gravures coloriées, un an, 14 fr. ; 6 mois 7 fr. ; 3 mois, 3 fr. 50. — Avec planches coloriées : un an, 25 fr., 6 mois, 13 fr. 50 ; 3 mois, 7 fr.

FRATERNITÉ - REVUE

Revue hebdomadaire paraissant tous les dimanches. Direction : 24, rue d'Aligre, Chartres. — Administration : Imprimerie Guy, Alençon. Abonnement : 6 fr. par an. — Prix du n° : 0 fr. 15.

Sommaire du n° 57.

Les Métiers qui tuent, E. de Ronchamp ; Le Repos du Dimanche comme remède à l'Alcoolisme (suite), Dr Legrain ; John Ruskin (fin), Marcelle Olivier ; La Démocratie triomphante (suite), E. de Ronchamp ; Feuilles au Vent, Robert de Félice ; Le Lion, Le Chien extr. des Animaux, D. de Saint-Cyr ; Le Savon, F. Berthold ; Revue des Revues et Journaux, Petite Correspondance.

L'ART DU THÉÂTRE

L'Art du Théâtre fait paraître son premier numéro de la nouvelle saison théâtrale.

Des photographies et de nombreux dessins accompagnent des articles de MM. Chantavoine, Fraipont, Péladan, Ricou, etc. Mais comme toujours, ce sont les planches hors texte qui font de l'Art du Théâtre une publication essentiellement artistique. Dans ce nouveau numéro, quatre grandes gravures tirées en taille-douce sont à signaler tout particulièrement. Un portrait de l'exquise Mlle Garden dans le travesti de *Chérubin*, une belle sanguine de Mlle Brejean-Silver qui vient de faire à l'Opéra-Comique une rentrée triomphale dans *Manon*, la pittoresque silhouette de M. Leloir dans *Shylock* et enfin un grand portrait de Mlle Royer, de l'Opéra.

L'Art du Théâtre envoie franco un numéro spécimen contre un franc en timbres-poste.

Spectacles et Concerts

CASINO - KURSAAL

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, concerts et attractions variés.

Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

(Cours Lafayette).

Tous les soirs à 8 h., concert-spectacle.

PALAIS DE GLACE

(Boulevard du Nord)

Patinage sur vraie glace. — Ouvert tous les jours, de 9 h. 1/2 du matin à 11 h. 1/2 du soir.

NOUVEL ALCAZAR

(Ancien Cirque-Rancy)

Impérator, le géant des cinématographes tous les soirs à 8 h. 1/2. Matinées à 3 heures, jeudis et dimanches.

GUIGNOL DU GYMNASÉ

(30, quai St-Autoine)

Tous les soirs, à 8 heures, *Vingt millions sous les Mers*, pièce à grand spectacle en 7 tableaux.

Dimanche et jeudi, matinées de famille à 2 heures.

BULLETIN FINANCIER

Après s'être raffermie un peu au début sur les nouvelles meilleures venues de Londres, le marché, faute de transactions ne tarde pas à devenir moins bon.

Notre 3 0/0, peu animé, finit à 99,60.

Les établissements de Crédit sont à peu près à leur cours précédent. La Banque de Paris vaut 1.579 ; le Comptoir National, 660 ; le Foncier, 720 ; le Crédit Lyonnais, 1.154 ; la Société Générale, 640.

Le Suez revient à 4.485 ; le Rio à 1.698.

Egalement peu de variations sur les Rentes étrangères que nous laissons : l'Extérieure à 92,77 ; l'Italien à 105,10 ; le Portugais à 69,65 ; le 3 0/0 Russe 1891 vaut 78,90 ; le 3 0/0 1896 est à 78,90 ; le Consolidé à 92,20 ; le Turc est à 90,67 ; la Banque Ottomane à 608.

Sur le marché en Banque, l'action Capilitas est fermement tenue à 62,50.

La souscription à l'emprunt du gouvernement général de l'Indo-Chine a été un très grand succès : elle a été couverte trente fois. Ce résultat fait le plus grand honneur aux établissements émetteurs, et montre l'importance des disponibilités de notre époque.

Les Actions de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing sont demandées à 315 fr.

Le propriétaire-gérant V. FOURNIER

P. LEGENDRE & C^{ie}, r. Bellecordière Lyon

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Nouveaux tarifs de transports pour l'Amérique du Sud. — La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et la Société de transports maritimes à vapeur viennent d'élaborer un nouveau tarif comportant des prix réduits pour le transport direct des marchandises à petite vitesse, par expédition d'au moins 50 kilogs, du réseau P.-L.-M. sur les ports de Montevideo (Uruguay), Buenos-Ayres (République Argentine), Rio-de-Janeiro et Santos (Brésil).

Ce nouveau tarif a été mis en vigueur le 6 octobre courant, il est applicable depuis la gare d'entrée sur le réseau P.-L.-M. aux marchandises en provenance des autres réseaux.

Il y a tout lieu d'espérer que les avantages offerts par ce tarif, joints à la facilité de déterminer d'avance avec certitude le coût total du transport jusqu'au port de destination, contribueront largement au développement du commerce d'exportation sur l'Amérique du Sud.

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu,

Ecrire par lettre ou par carte postale à M. VINCENT, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Demandez

Partout

LE

THÉ DES MANDARINS

LOTTERIE

TIRAGE GROS LOT : 250.000 fr.

15 Février 1906 et 534 lots de 50 000 à 100 fr. Prix du billet : 1 franc

pour les ENFANTS
TUBERCULEUX
osseux ou ganglionnaires
de St-POL-sur-MER

Ecrire à M. COSTE-PIZOT,
Dir. gén. de l'Express, 27
gén. de la Loterie, Lille. Joindre
envel. affr. de 0,15, par 5 billets

On trouve des Billets à l'AGENCE FOURNIER, à Lyon et dans ses Succursales

Loterie d'Arles (Bouches du Rhône)

CONSTRUCTION D'UN HOPITAL-HOSPICE
Autorisée par arrêté ministériel du 8 mai 1905

TROIS GROS LOTS

UN DE **120.000** fr.
et Deux de **10.000** fr.

5 lots de 1.000 fr. ; 40 de 500 fr.
100 de 100 fr. ; soit en tout : **160.000** fr.
tous payables en argent

Tirage : 29 Juillet 1906

Le Billet : UN FR. En vente dans toute la France et les Colonies, chez libraires, bureaux de tabacs, etc. Pour recevoir à domicile, envoyer à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, concessionnaire générale, mandat-poste du montant des billets avec enveloppe affranchie à 0.15 pour 5 billets.

Loterie de Chambéry

Pour la RECONSTRUCTION de
L'HOSPICE DE LA CHARITÉ
UN GROS LOT DE

100.000 fr.

Deux lots de **12.000** fr.

5 lots de 1.000.... **5.000** fr.
10 lots de 500.... **5.000** »
100 lots de 100.... **10.000** »

Total 118 lots pour **144.000** fr.
tous payables en argent

Tirage : 31 Mai 1906

Le Billet : UN FR. En vente dans toute la France et les Colonies, chez libraires, bureaux de tabacs, etc. Pour recevoir à domicile, envoyer à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, concessionnaire générale, mandat-poste du montant des billets avec enveloppe affranchie à 0.15 pour 5 billets.

VIENT DE PARAÎTRE :

Le WAGON

Indicateur des Chemins de Fer

SERVICE 30^c.
D'HIVER

BOSC

Costumier des Théâtres municipaux

LOCATION de COSTUMES
pour bals Masqués
et Habits

MATERIEL SPÉCIAL POUR CAVALCADES

1, rue du Théâtre, 1
derrière le Gd-Théâtre

LOTÉRIE

DE

L'ALLAITEMENT MATERNEL

Autorisée par la Chambre des Députés et par Arrêté du Ministre de l'Intérieur
en date du 4 Mai 1905

1^{ER} GROS LOT 200.000 FR.

2^E GROS LOT 100.000 FR.

25.000 FR. 10.000 FR.

10 lots de 1000 fr. : 10.000 fr. — 10 lots de 500 fr. : 5.000 fr.

500 lots de 100 fr. : 50.000 fr.

524 lots POUR 400.000 FR.

Tirage irrévocable 15 mars 1906
Le Billet UN franc.

LOTÉRIE

AU PROFIT DE LA
SOCIÉTÉ PROTECTRICE DE L'ENFANCE
DE LYON

DERNIERS BILLETS

Trois Gros Lots

10.000 fr. et **1.000** fr.

Plus **30** Lots de **100** fr.

TIRAGE IRRÉVOCABLE :
14 Décembre 1905

Le Billet : UN franc

En vente à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, dans ses Succurs et tous bur. tabac. — Par corresp., joindre à la demande un mandat-poste du mont. des bill. et envel. affr. à 0.15 pr 5 bill.

LOTÉRIE

de la Société Maternelle

LA POUPONNIÈRE

Autorisée par Arrêtés Ministériels des 1^{er} et 2^e Mai 1905

CINQ GROS LOTS

Un Gros Lot de

150.000 Fr.

1 Lot de 20.000 fr. -- 1 Lot de 10.000 fr.
2 Lots de 5.000 fr. -- 20 Lots de 1.000 fr.
30 Lots de 500 fr. -- 300 Lots de 100 fr.
355 Lots en espèces pour **255.000** francs

TIRAGE : 20 Décembre 1905

Les billets sont en vente dans toute la France chez les Buralistes, Libraires, Papetiers, etc., etc.

Prix du Billet : UN FRANC

Agence FOURNIER | Paul REYNAUD
14, rue Confort, Lyon | 5, r. Etienne-Marcel, Paris

PHOTO-LUX

17, Rue Childebert, LYON

L. RIVIER

APPAREILS, FOURNITURES PHOTOGRAPHIQUES
Reproductions et Travaux en tous genres

LABORATOIRE A LA DISPOSITION DES CLIENTS